

Déclaration sur l'honneur

(article 7, § 20, b), de la nomenclature des prestations de santé)

- Pour un premier cabinet.
- Pour un deuxième cabinet
- Pour un changement d'adresse de cabinet

Nom :

Prénom :

Numéro au Registre national :

Adresse privée :

Numéro d'inscription à l'inami :

Je déclare sur l'honneur disposer d'un cabinet de kinésithérapie conforme à l'article,7,§ 20 de l'arrêté royal du 14 septembre 1984 établissant la nomenclature des prestations de santé en matière d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités

Ce cabinet est situé à l'adresse suivante :

- Je travaille seul(e) dans ce cabinet.
- Je partage ce cabinet avec un (des) autre(s) kinésithérapeute(s) et joins soit une copie de la convention entre kinésithérapeutes indépendants soit une copie du contrat de travail.

Date :

Signature :